

Bureau

DPATSS 1

Affaire suivie par : Christine Bataille

Tél : 01 44 62 44 54

Mél : christine.bataille@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine

CS 40 049

75933 Paris Cedex 19

**Le recteur de l'académie de Paris,
recteur de la région académique d'Île-de-France,
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

VU le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

VU le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 modifié, portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmier de catégorie A des administrations de l'Etat ;

ARRÊTE

Article 1 : Les Infirmiers de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont inscrits, au choix, sur le tableau d'avancement pour le grade d'Infirmier de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur hors classe, pour l'année 2023 :

Nom – Prénom	Affectation actuelle
BESNIER Caroline	LPO GUILLAUME TIREL
BOISSEAU Anne	LG HENRI IV
BOTHEREAU Désirée	CLG BERNARD PALISSY
LAVALETTE Odile	SIEC MAISON DES EXAMENS
LECOLIER Nicole	CLG GEORGES BRASSENS
MANAIENKOFF Tatiana	CLG GUILLAUME APOLLINAIRE
NASSIBOU Marie-Denise	VICE RECTORAT DE WALLIS ET FUTUNA

Article 2 : La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 04 juillet 2023

Pour le Recteur de la région académique Île-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,
Et par délégation,
La Secrétaire générale de l'enseignement scolaire


Delphine VIAUD-LEGOUDA